

Santé mentale au Québec



Région de la Montérégie Tables sectorielles

Rolland Gaudette

Volume 18, numéro 1, printemps 1993

Communautés culturelles et santé mentale II

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/032262ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/032262ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaudette, R. (1993). Région de la Montérégie : tables sectorielles. *Santé mentale au Québec*, 18(1), 307–307. <https://doi.org/10.7202/032262ar>

Tous droits réservés © Santé mentale au Québec, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Événements régionaux

Région de la Montérégie

Responsable: Rolland Gaudette

Tables sectorielles

L'Association des alternatives en santé mentale de la Montérégie (A.A.S.M.M.) s'est dotée depuis sa dernière assemblée générale, d'une structure nouvelle: les tables sectorielles.

La première regroupe les ressources d'entraide. La seconde, les ressources d'hébergement et aussi les ressources d'intervention en situation de crise ou de suicide.

Cette dernière en est déjà à sa quatrième rencontre et a déterminé son mandat et son plan d'action: mieux faire connaître ses services, ses approches, etc. (une des préoccupations de fond) tout en travaillant à des tâches précises (par exemple, déterminer ce que pourrait être le budget de fonctionnement d'une ressource alternative).

Le taux de participation à ces rencontres est très élevé, ce qui illustre l'intérêt d'une telle démarche et renforce le sentiment d'appartenance des groupes à l'A.A.S.M.M. Un autre avantage est de mieux affronter les obstacles de mise en place d'un plan régional d'organisation de services et d'échanger des informations générales sur divers sujets.

Souhaitons que cette démarche continuera de susciter l'intérêt des groupes membres et renforcera la solidarité si essentielle au maintien et au développement de services cohérents axés sur le mieux-être de la personne.

Rolland Gaudette
MADH
Saint-Hyacinthe